

Information mise à jour du lundi 11 mai

Information à l'attention des familles, tuteurs et personnes accompagnées de « Nous Aussi »

Chères Familles, tuteurs et personnes accompagnées de Nous Aussi,

La fin du confinement est annoncée avec prudence par les plus hautes autorités gouvernementales à compter de ce 11 mai et pour les jours et semaines qui viennent : c'est un soulagement certainement mais aussi une source d'inquiétude et de questionnement pour beaucoup d'entre vous.

Cette information est destinée à vous tenir au courant de l'organisation de la reprise d'activité dans tous les établissements de Nous Aussi et pas seulement dans celui qui concerne votre enfant ou le proche dont vous avez la responsabilité.

Les principes qui guident la reprise d'activité sont :

1. **la réouverture progressive** avec priorité aux activités de jour (externat)
2. la consultation des personnes accompagnées et de leur famille ou tuteur pour connaître leur souhait. Le retour sur les établissements se fait **sur la base du volontariat**.
3. la priorité donnée à une organisation assurant **la sécurité** de tous, personnes accompagnées et personnel accompagnant. Les gestes barrières sont toujours d'actualité (distanciation, port de masques ou visières de protection, lavage des mains...), expliqués à tous lors du retour et rappelés tout au long de la journée dans un langage adapté à l'âge et au niveau de compréhension de chacun.

En raison du principe du volontariat, chaque personne accompagnée, famille ou représentant légal a été consulté sur ses souhaits en amont de la réouverture afin de pouvoir établir un plan de reprise adapté et cohérent, qui ne pouvait donc pas être communiqué avant cette consultation. Ces plans de reprise par Pôle ont été proposés aux tutelles (Agence Régionale de Santé et Conseil Départemental) pour validation.

Voici la situation actuelle de nos Etablissements et Services :

1 : Pôle enfance

Seules les activités d'externat reprennent avec trois groupes de jeunes à effectif limité dont la rentrée s'effectue de façon échelonnée sur plusieurs semaines jusqu'au début du mois de juin. Les groupes seront ensuite présents en alternance.

Les transports, les accès et la circulation dans les locaux sont adaptés pour respecter les gestes barrières.

Le personnel éducatif est organisé pour garantir le lien social et éducatif avec les jeunes qui restent à leur domicile.

La date de reprise de l'internat sera fixée par les autorités de santé (ARS).

Les situations particulières sont étudiées au cas par cas, toujours avec bienveillance, pour proposer des solutions.

2 : Pôle travail

Les ESAT de Saint Julien en Genevois et de Vétraz-Monthoux vont reprendre une activité progressive à partir du 18 mai, sur la base du volontariat et en tenant compte des risques de santé présentés par chacun.

Les travailleurs externes (et au SAVS) et les travailleurs internes (accueillis en Foyer d'Hébergement et Appartements de Soutien) viendront sur des temps de demi-journée seulement pour limiter le nombre de personnes présentes sur site en même temps. Les travailleurs en Espaces-verts bénéficieront d'un horaire continu.

Les transports et l'organisation des locaux permettant le respect de la distanciation seront privilégiés.

Un suivi téléphonique avec les travailleurs restés à domicile et leurs familles continuera à être assuré par les professionnels.

3 : Pôle Habitat

A compter du 18 mai, les retours en Famille pourront reprendre en respectant les protocoles déjà mis en place (en cas de symptômes suspects lors du retour au Foyer, le résident ne sera pas accueilli ou sera mis en « quatorzaine » sur place).

Les retours en Foyer d'Hébergement reprennent à partir du 18 mai (11 mai pour les Appartements de Soutien) pour les travailleurs souhaitant reprendre le travail à l'ESAT.

Pour le Foyer de vie, le retour est possible à partir du 18 mai pour les internes et probablement à partir du 2 juin pour les externes en accueil de jour.

Dans tous les cas, les activités extérieures ne pourront reprendre, si les conditions de sécurité sanitaires sont satisfaisantes, qu'à partir du 2 juin et au cas par cas.

5 : Matériel de protection

Les approvisionnements en masques, visières de protection, et produits désinfectants restent une priorité.

6 : Cellule Psychologique

La cellule d'écoute psychologique reste en place. Vous savez comment la contacter.

7 : Manifestations Associatives : les manifestations associatives, sportives, culturelles ...prévues jusqu'en septembre ont pour la plupart été annulées ou reportées. Vous ne serez donc pas surpris que Nous Aussi vous donne rendez-vous en 2021 pour une fête associative dont le format reste à imaginer !

N'hésitez pas à prendre contact avec le Pôle d'accueil de votre enfant ou proche en cas de question ou de demande particulière. N'oubliez pas que ces dispositifs sont susceptibles d'évoluer en fonction de la situation sanitaire et des décisions gouvernementales sur le plan national.

Cordialement à vous tous, restez vigilants pour la sécurité de tous.

Brigitte Bloch / Présidente de l'Association « Nous Aussi »